

Edito : quelques paroles de Mme Helvi Sipilä à l'Assemblée générale des Nations Unies le 26 novembre 1975

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **64 (1976)**

Heft 2

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-274415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliothèque Publique
et Universitaire de
1205 GENEVE

Envois non distribuables
à retourner à
9, rue du Vélodrome
1205 Genève

J.A. 1260 Nyon
Février 1976 - N° 2

femmes suisses

LE MOUVEMENT FEMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDE EN 1912 PAR EMILIE GOURD

La femme et la décision: une priorité de politique sociale



On reconnaît de dos : Mme Lise Girardin, Mme H. Sipilä, secrétaire générale de l'Année internationale de la Femme, et, à l'extrême droite, M. A. Chavanne, président du Conseil d'Etat. (Photo BIT)

Du 17 au 19 novembre 1975, l'Institut international d'études sociales de Genève, qui dépend lui-même de l'Organisation internationale du travail, a été le cadre d'un colloque de recherche sur ce thème à la fois

nouveau et vieux comme l'humanité elle-même : la femme et le pouvoir de décision.

A la séance d'ouverture déjà, une certaine tension de l'intérêt prouva que l'on n'entendrait pas de paroles creuses, et que les spécialistes venus de toutes les parties du monde allaient débattre pertinemment des facteurs qui empêchent une participation équitable de la femme à la prise de décision, notamment dans les domaines politique et économique.

A cette séance d'ouverture, donc, présidée par S.E. Mme Mokhtar Ould Daddah, épouse du président de la République de Mauritanie, les premiers exposés plurent par leur densité, ceux de M. Francis Blanchard, directeur général de l'OIT, de Mme Lise Girardin, maire de Genève, et tout particulièrement celui de Mme Helvi Sipilä, sous-secrétaire générale des Nations Unies et secrétaire générale de l'Année internationale de la femme. Les trois thèmes suivants allaient être discutés :

- La division traditionnelle du travail entre les sexes : source d'inégalité ;
- La femme au travail : dans la vie active et au foyer ;
- Détermination des obstacles psychologiques, sociaux et politiques à la prise de décision chez la femme.

Comme l'a fort bien dit Mme Françoise de Veiga-Pinto, secrétaire générale du colloque dans son exposé introductif : « Il y a un grand danger à aborder les problèmes de la femme : c'est celui d'apparaître présenter une longue suite de plaintes et de revendications. D'un autre côté, il y a une nécessité absolue pour la femme, si elle veut changer sa condition, d'accéder à la décision. Le mouvement de prise de conscience féminine auquel nous assistons n'obéit pas à autre chose, plus ou moins confusément d'ailleurs, qu'à un désir de rééquilibrer le pouvoir et de réorganisation de la société. »

Les débats ont fait ressortir, en plus d'une variété très grande de situations entre les différentes régions du monde, que les freins principaux à la promotion féminine

étaient : un niveau de vie insuffisant — un être misérable, homme ou femme, ne peut être un agent de décision politique ; un niveau d'éducation ou d'information mal adapté à la vie moderne.

Mme Boserup, économiste danoise, démontra qu'à l'origine, les hommes et les femmes partageaient et partagent encore, dans les sociétés primitives, les activités qui leur incombent sur un plan d'égalité. Ces activités sont évidemment différenciées pour des raisons biologiques, et le fait que la femme, par besoin d'allaiter sa progéniture reste auprès des enfants, est amenée ainsi à vaquer aux occupations domestiques, tandis que les hommes peuvent s'éloigner plus facilement du lieu de leur habitat. Ceci est une constante dans toutes les sociétés, basée sur un meilleur rendement, excluant une idée quelconque d'infériorité d'un des sexes.

Les occupations masculines étant extérieures à la famille, les hommes ont été amenés naturellement à organiser les activités qui ont abouti peu à peu à l'élaboration du pouvoir politique. Ainsi, c'est de par ces fonctions maternelles qui lui font tenir sa progéniture à l'écart des combats et non par manque d'aptitudes stratégiques, que la femme se trouve automatiquement éliminée d'une des activités essentielles des sociétés en voie d'organisation : la guerre, qui elle-même forme par l'armée le creuset de l'organisation militaire et forme les premières structures du pouvoir politique.

edito

Quelques paroles
de Mme Helvi Sipilä
à l'Assemblée générale
des Nations Unies
le 26 novembre 1975

... Je ne crois pas qu'une « année » proclamée par les Nations Unies a été aussi célèbre que celle-ci. L'Année de la Femme a mobilisé des hommes et des femmes dans le monde entier, des cercles gouvernementaux et non gouvernementaux des grandes villes jusqu'aux plus petits villages et aux îles océaniques les plus lointaines.

... Pour les femmes, ce fut une année de « conscientisation » et de solidarité, une reconnaissance nouvelle de leur pouvoir propre. Mais cette année n'a pas concerné les femmes seulement. Pendant cette année, les Nations Unies n'ont pas tenté seulement de régler des problèmes entre nations, mais des problèmes concernant la moitié de l'humanité. Comme les problèmes concernant les femmes ne peuvent pas être étudiés sans comparer leur condition à celle des hommes, cette année a été, pour cette raison même, l'année de la condition humaine.

... L'Année Internationale de la Femme a été un symbole autour duquel toutes les femmes du monde se sont ralliées. C'est la première fois dans l'histoire que des gouvernements de tous les continents se sont sérieusement penchés sur la condition de la Femme et ont commencé à saisir que les problèmes mondiaux à tous les niveaux ne peuvent être résolus avant que le statut de la femme ne soit transformé, et que les femmes sortent de l'ombre pour gagner les grands courants de la vie politique, économique et sociale.

... Ces changements ne se produiront pas en une année, mais un processus, une fois engagé, continue sur sa propre lancée ; pendant l'année internationale de la Femme, les fondations ont été construites. Des obstacles ont été identifiés, des programmes à long terme pour les circonvier ont été mis en œuvre. Ces processus vont différer en rapidité d'exécution et en applications d'une nation à l'autre, mais nous devons considérer ces processus du point de vue global et réaliser que seule l'action internationale concertée, et motivée par la solidarité mondiale, peut nous amener aux buts que nous nous sommes fixés.

La femme ne participant pas à l'élaboration des lois, fruit de ce pouvoir politique, l'inégalité de fait deviendra une inégalité de droit, si profondément incrustée dans nos mœurs qu'elle n'est souvent même plus consciente.

De nombreux autres sujets de grande importance pour l'équilibre de notre société ont affleuré dans ce colloque, son intérêt principal résidant cependant dans le fait que des solutions pratiques ont été suggérées. Cette réunion ne se borne donc pas à être une simple confrontation d'idées, débats entre spécialistes. A cette fin, l'Institut d'études sociales a pris l'initiative de demander à tous les participants de proposer, d'une part, des sujets de recherche, permettant de mieux élucider ces problèmes, d'autre part des idées pratiques — comme, par exemple, de prévoir des stages pour aider les femmes à s'insérer ou se réinsérer dans la vie active, l'Institut acceptant, à la demande unanime des participants, de coordonner ces travaux et initiatives.

En conclusion, M. Tévoédjrè, directeur de l'Institut, a évoqué l'importance que pourraient prendre ces débats, qui aideraient à la prise de

conscience des rapports entre hommes et femmes, et donc à leur harmonisation.

J'aimerais citer les conclusions de l'étude de Mme Perle Bugnon-Secretan, vice-présidente du comité « La Suisse et l'Année internationale de la femme », intitulée « La femme suisse et la décision : l'égalité des droits et la participation des femmes à la décision, ce sont deux aspects intimement liés d'une seule et même question, un principe de justice et de dignité humaine, reconnu en théorie mais non encore entré dans les faits. Les femmes ne pourront jouer pleinement leur rôle que lorsqu'elles seront assez nombreuses à prendre des responsabilités, suffisamment mûres politiquement pour ne pas simplement s'identifier à un ordre social longtemps dominé par les hommes, mais pour être véritablement elles-mêmes : des femmes défendant leur point de vue de femme dans un dialogue à égalité avec les hommes, dans l'élaboration en commun d'une société plus humaine. »

Bernadette von der Weid.
(Coopération No 51.)

femmes
suisses

et le Mouvement féministe
paraissant une fois par mois

Organe officiel des informations
de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Equipe de rédaction

Bernadette von der Weid
B.P. 10 - 1253 Vandœuvre
Tél. (022) 50 19 26
Jacqueline Berenstein-Wavre
Anne-Françoise Hebeisen
Idellette Engel
Anne-Marie Ley
Simone Chapuis
Présidente du Comité du journal

Administration

Claudine Richoz
9, rue du Vélodrome
1205 Genève
CCP 12 - 117 91
Tél. (022) 29 19 04

Correspondance

Rédaction, Services de
Presse et Conférences
de Presse :
B. von der Weid
Abonnements :
C. Richoz

Publicité

Annonces-suisse S.A.
3, rue du Vieux-Billard
1211 Genève 4

Abonnement

1 an : Fr. 20.—
Suisse : Fr. 23.—
Etranger : Fr. 25.—
de soutien : Fr. 25.—

Les abonnements vont de janvier à décembre et sont renouvelés d'office, sauf dénonciation préalable

Impression

Ets Ed. Cherix et Filanosa SA
Nyon

LES DOSSIERS DU MOIS :

Pages

La femme et la décision p. 1 et 5
Qu'est-ce que la vie 4

une personne
toujours bien conseillée :



La cliente
de la

**SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**

